

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Scolarité

La fréquentation des classes de Formation musicale est obligatoire pour tous les élèves instrumentistes, jusqu'au niveau cycle II année 2\*.

La fréquentation des classes de pratiques collectives est obligatoire pour toutes les classes d'instruments\*.

*\*Ne concerne pas les élèves hors cursus.*

### Assiduité

Les élèves sont tenus d'assister à l'ensemble des cours prescrits du cursus dans lequel ils sont inscrits.

- Toute absence prolongée de l'élève devra être justifiée et signalée par les parents par écrit à l'administration du Conservatoire dans un délai maximum de 3 jours à partir du début de la période d'absence.
- Tout empêchement de suivre un cours doit être signalé au Conservatoire, à l'avance ; le secrétariat transmettra l'information au professeur.
- Après deux absences non signalées, un courrier sera adressé aux parents ou à l'élève lui-même.

### Cas particuliers

Les dispenses sont valables un an et non renouvelable. Les demandes sont adressées par écrit au Directeur. Elles ne peuvent concerner qu'une des disciplines du cursus. Elles sont acceptées par le Directeur après concertation avec les professeurs.

Les parents sont tenus de s'assurer de la présence du professeur avant de déposer les enfants au Conservatoire.

### Redevances

Les droits d'inscriptions sont annuels et dus en totalité. Les règlements se font par trimestre avec possibilité de prélèvement à la fréquence choisie.

Les pratiques collectives (ensembles ou orchestres) sont gratuites pour les élèves inscrits en cours d'instruments.

Toute démission, ou tout désistement, qui n'intervient qu'après la fin des vacances de la Toussaint, entraîne la facturation intégrale du droit d'inscription pour l'année scolaire.

**La réinscription d'un élève n'est validée que si la famille est à jour du paiement des cotisations de(s) (l') année(s) précédente(s).**

### Droits à l'image

Je soussigné(e) .....

autorise

n'autorise pas

Le Conservatoire à faire usage dans le cadre de sa communication, de photos des élèves prises lors des concerts ou auditions.

J'accepte les conditions du règlement intérieur et je m'engage à les respecter.

**Mention « lu et approuvé »**

**Date :**

**Signature**

---